AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 19 juillet 1879

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 19 juillet 1879

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation1 p. (152r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 19 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49932

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>19 juillet 1879</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Tisserant, Alexandre (1822-1896)</u>
Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin envoie 100 F à Tisserant et lui renvoie 4 lettres arrivées en son absence. Sur le procès avec Émile Godin : sur l'établissement du compte d'Émile et la question du taux des intérêts et des amortissements ; Godin veut que la cour décide qu'il n'est pas tenu de fournir à son fils Émile le logement et qu'aussitôt le compte réglé, celui-ci devra libérer les appartements qu'il occupe au Familistère. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées <u>Godin, Émile (1840-1888)</u> Lieux cités

- Guise (Aisne) Familistère : Palais social
- Vervins (Aisne)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

min 19 Juillet 18/13 ments et te les amortessements devicont oak Her Monsium Disservent, pliquer ou capital primi tel des choses à amartir Le vous envoie ci inclus au à la valeur restant en les cent prance que rous balance Finnentaire après me demander. Mous down recerous parce chagine ameritissement ? Settres rennes pour rocce est apple Spirit select the point timile in note absence has counted be deficit as - Jans le procès à l'imite il Cannie queixoente ? " horack important is It qu'elle paide que je charches l'issue de la facon ne suis pas senie de leui orivante : - A Cottonir De la cour que, pournier le logement et confirmant le jugement de qu'aussitet le correcte règle, il derra laisser tibre. Montions es ce que concerne les appartemente qu'il occupe l'établissement du compte, elle fixe la taura des au Vamilistero. interest ex des amortique-Bien à vous en hate